AIRPORT AVIATION SECURITY FORMATION
Audit & Conseil - Gestionnaire de sûreté et de douane - Sûreté - Marchandises Dangereuses - Langues étrangères
EuroAirport, Cargo Terminal entrée D, Zone de Fret Sud 68300 SAINT-LOUIS
dispo@aasec.fr www.avsec.fr
+33 3 89 90 45 13 ou 02

Fiche programme

Fonction prédéfinie 7.10.A (évaluation basée sur les compétences - CBTA)

Profils des stagiaires :
Personnel chargé du contrôle de sécurité (bagages, fret et courrier des passagers et des membres d'équipage) (ex Catégorie 12)

Version : 64e édition du manuel IATA
Références réglementaires

- Instructions Techniques de l'OACI : (ICAO TI's Part 1-4)
- « Réglementation » de l'IATA (DGR 1.5A)

Informations complémentaires :

- Durée formation de base : 1 jour
- Durée formation continue/de recyclage : 0.5 jour (04h00 + test)

Formation complémentaire : Matières radioactives

- Durée de formation de base et de recyclage : 1 jour

Prérequis

- En cas de formation de recyclage, le certificat de formation initiale sera demandé.

Facteurs de compétences

0. Compréhension des principes de base des marchandises dangereuses
3. Traitement et acceptation du fret
5. Acceptation des bagages des passagers et des membres d'équipage
7. Collecte des données pour la sécurité

- **COMPETENCES**

0. Déterminer l'applicabilité des marchandises dangereuses
   Comprendre les restrictions générales
   Identifier différents rôles et responsabilités
   Comprendre l'importance de la classification et de l'emballage
   Comprendre la communication des dangers
   Se familiariser avec les interventions d'urgences de base
3. Traiter et accepter le fret autre que des marchandises dangereuses
5. Traiter les bagages
7. Signaler les accidents de marchandises dangereuses
   Signaler les incidents de marchandises dangereuses
   Signaler les marchandises dangereuses non déclarées ou mal déclarées

Organisation de la formation

Equipe pédagogique
Au cœur de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, AAS formation vous accueille au sein de ses locaux et vous présente son équipe pédagogique composée d'instructeurs en sûreté de l'aviation civile, d'instructeurs certifiés IATA en marchandises dangereuses, d'un conseiller à la sécurité (ADR), de formateurs en "Sauveteur Secouriste du Travail" et "Risques terroristes".

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés sur écran géant tactile.
- Mise à disposition d'un manuel IATA dernière édition par apprenant
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant et à la suite de la formation.
- Manipulation du matériel et de contenus pédagogiques approuvées.
- La formation est animée par un instructeur certifié IATA en marchandises dangereuses

« Déclaration d'activité enregistrée sous le n°42 68 02456 68 auprès du préfet de région de l'Alsace »
Autorisation d'exercice n°FOR-68-2023-10-11-20180653585

Validation et suivi des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Evaluation des connaissances à la fin du stage pour l'obtention du certificat IATA (durée de validité 2 ans) 80% de bonnes réponses minimum sont nécessaires à la réussite de l'épreuve. Recyclage dans les 3 mois précédents la date anniversaire.
- Remise d'un certificat sécurisé de l'IATA (SDA)